



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrologie légale

APPROVAL No. -- N° D'APPROBATION

S.WA-T4157

MAR 22 1988

NOTICE OF CONDITIONAL APPROVAL

AVIS D'APPROBATION CONDITIONNELLE

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir sta-
tutaire du Ministre de Consommation et
Corporations à la demande de:

Pacific Industrial Scale Company Limited
9111 River Drive
Richmond, B.C.
V6X 1Z1

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

Electronic Motor Truck Scale / Pont-
bascule routier entièrement
électronique

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Pacific Industrial Scale Co. Ltd.
Richmond, B.C.

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

PGH 7080 SP

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

80 tonnes/tonnes

Or avoirdupois equivalent / Ou
l'équivalent en avoirdupoids

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

This 4 section device is an above ground fully electronic modular motor truck scale having no side rails. The weighbridge is of a "Sandwich Construction" design, with the top surface being checker plate steel tubing and structural steel shapes. The underside has a tension skin of steel plate.

The horizontal movement of the weighbridge is restricted by bumper bolts.

The 50 000 lbs capacity load cells are of the shear beam design, center load type, with full floating, self-centering mounts.

Model Number Coding -

Example: PGH-7080-SP

Where

- PCH designate the code and series
- first two digits designate the length of platform
- second two digits designate the capacity in tons.
- SP indicates Special.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un pont-bascule modulaire routier, à 4 sections, entièrement électronique qui ne comporte aucune traverse latérale et qui est installé au-dessus du sol. Le châssis récepteur est du type sandwich; la face supérieure est en tôle d'acier quadrillée et repose sur des supports constitués de tubes en acier et de profilés en acier de construction. La face inférieure est en tôle sous tension.

Le déplacement horizontal du châssis récepteur est restreint par des boulons de butée.

Les cellules de pesage de 50 000 lbs chacunes travaillent en cisaillement, la charge étant appliquée au centre, et sont installées sur des supports flottants et autocentreurs.

Code du numéro de modèle -

Exemple: PGH-7080-SP

Où

- les lettres PGH désignent le code et la série;
- les deux premiers chiffres indiquent la longueur du tablier;
- les deux derniers chiffres indiquent la capacité en tonnes.
- les lettres SP désigne spéciale.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein are under evaluation for approval in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval for the period necessary to complete such evaluation is hereby granted pursuant to subsection 3(2) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

TERMS AND CONDITIONS:

All devices installed for use in trade under authority of this approval shall be modified as may be necessary to conform to all applicable regulations and specifications.

Prior to concluding any sale of any device of the type(s) identified herein, the seller shall make known in writing to the purchaser the following information:

- (i) that final approval is contingent on satisfactory results of in-service inspections, and

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus sont présentement l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Une approbation est accordée par les présentes, pour la durée de ladite évaluation, en application du paragraphe 3(2) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Outre la présente approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.

TERMES ET CONDITIONS:

Tous les appareils installés en vertu de la présente approbation devront être modifiés comme il se doit afin de satisfaire à toutes les exigences pertinentes du Règlement et des prescriptions relatives.

Avant de procéder à la vente de tout appareil dont le(s) type(s) est(sont) identifié(s) ci-dessus, le vendeur doit fournir par écrit à l'acheteur les renseignements suivants:

- (i) que l'approbation finale ne sera accordée que sous réserve de résultats satisfaisants obtenus lors d'inspections en service, et

- (ii) that any non-compliance with regulations and specifications that govern approval will be corrected by the approval applicant.

The Manager of the Mass Metrology Laboratory of the Department of Consumer and Corporate Affairs at Ottawa shall be notified in writing prior to installation of each device sold, leased or otherwise disposed of for use in trade and the total number of devices installed shall not exceed ten.

Unless extension is authorized in writing by the undersigned this approval shall expire two years from date of issue.

- (ii) que toute dérogation au Règlement et aux prescriptions régissant l'approbation devra être corrigée par le demandeur de l'approbation.

Le gérant du Laboratoire de la métrologie des masses, Ministère de la Consommation et des Corporations à Ottawa, doit être notifié, par écrit, à l'avance de l'installation de chaque appareil vendu, loué ou cédé de quelques autres façons pour utilisation dans le commerce, et le nombre total des installations ne doit pas dépasser dix.

A moins que la prolongation soit autorisée, par écrit, par le soussigné, la présente approbation expire deux ans après la date d'émission.

W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06922-P439-15
PROJECT/Projet: AP-ML-87-0202

MAR 22 1988